

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 12/09/2024 - 29014 - 2006 B 06958 - 490 864 790 - Groupe BatiSanté

Groupe BatiSanté SAS

9 rue Edmond Michelet

93360 NEUILLY PLAISANCE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2023

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 17



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	7 850 958	5 654 596	2 196 362	1 610 941	585 421	36.34
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	22 377 360		22 377 360	22 377 360		
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	86 834	51 733	35 101	41 649	6 548	15.72
	Installations techniques, matériel et outillage	655	229	426	557	131	23.53
	Autres immobilisations corporelles	10 176 483	6 268 092	3 908 391	3 430 313	478 078	13.94
	Immobilisations en cours	14 300		14 300		14 300	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	77 903 259		77 903 259	70 872 049	7 031 210	9.92
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	1 300		1 300	1 300		
	Prêts				300	300	100.00
	Autres immobilisations financières	87 474 370		87 474 370	87 469 992	4 378	0.01
Total II		205 885 519	11 974 651	193 910 868	185 804 460	8 106 409	4.36
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 003		2 003	37 499	35 495	94.66
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	19 983 607		19 983 607	8 171 975	11 811 633	144.54
	Autres créances	13 978 414		13 978 414	13 375 613	602 800	4.51
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	19 984		19 984	19 984		
	Disponibilités	142 890		142 890	733 558	590 668	80.52
	Charges constatées d'avance (3)	831 793		831 793	608 175	223 618	36.77
	Total III	34 958 692		34 958 692	22 946 804	12 011 887	52.35
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		240 844 211	11 974 651	228 869 560	208 751 264	20 118 296	9.64

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

87 154 409

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 113 634 276) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	113 634 276 9 479 730	113 634 276 9 479 730		
	Réserves				
	Réserve légale	2 866 160	2 385 368	480 791	20.16
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	55 641 564	46 506 530	9 135 033	19.64
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	5 588 755	9 615 825	4 027 070	41.88
	Subventions d'investissement	8 169		8 169	
	Provisions réglementées	451 414	358 870	92 544	25.79
	Total I	187 670 067	181 980 599	5 689 468	3.13
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	402 445	390 232	12 213	3.13
	Provisions pour charges	217 365	286 006	68 641	24.00
	Total III	619 810	676 238	56 428	8.34
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	432 932	1 445 141	1 012 209	70.04
	Concours bancaires courants	2 941	2 035	906	44.52
	Emprunts et dettes financières diverses	28 223 090	17 670 767	10 552 323	59.72
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 486 631	2 562 710	1 923 921	75.07
	Dettes fiscales et sociales	7 414 775	4 413 774	3 001 000	67.99
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	19 314		19 314	
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	40 579 684	26 094 428	14 485 256	55.51
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	228 869 560	208 751 264	20 118 296	9.64

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

40 579 684 25 637 477

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises				4 082	4 082	100.00
Production vendue de biens						
Production vendue de services	37 649 157		37 649 157	28 811 565	8 837 592	30.67
Chiffre d'affaires NET	37 649 157		37 649 157	28 815 646	8 833 511	30.66
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			46 095	61 084	14 989	24.54
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			318 332	268 690	49 642	18.48
Autres produits			3 162 148	2 796 491	365 657	13.08
Total des Produits d'exploitation (I)			41 175 732	31 941 912	9 233 820	28.91
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			16 152 674	10 794 399	5 358 275	49.64
Impôts, taxes et versements assimilés			406 065	478 154	72 088	15.08
Salaires et traitements			9 629 377	9 603 975	25 401	0.26
Charges sociales			4 570 239	4 287 691	282 547	6.59
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 631 700	2 176 232	455 467	20.93
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			80 833		80 833	
Autres charges			1 768	237	1 530	644.70
Total des Charges d'exploitation (II)			33 472 655	27 340 689	6 131 966	22.43
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			7 703 077	4 601 223	3 101 854	67.41
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	31/12/2022	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	123 007	52 040	70 967	136.37
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 661	2 540	878	34.59
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		484 613	484 613	100.00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	124 668	539 193	414 525	76.88
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	259 851	3 381 965	3 122 114	92.32
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	259 851	3 381 965	3 122 114	92.32
2. Résultat financier (V-VI)	135 183	2 842 772	2 707 589	95.24
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	7 567 894	1 758 451	5 809 443	330.37
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 218	168	1 050	625.09
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 215	10 004 034	9 989 820	99.86
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	68 641	68 641		
Total VII	84 073	10 072 843	9 988 770	99.17
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	38 220	8 807	47 027	533.99
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 443	1 646 082	1 643 638	99.85
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	92 544	33 781	58 763	173.95
Total VIII	133 208	1 671 056	1 537 848	92.03
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	49 134	8 401 787	8 450 922	100.58
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 930 005	544 414	1 385 591	254.51
Total des produits (I+III+V+VII)	41 384 474	42 553 948	1 169 474	2.75
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	35 795 719	32 938 123	2 857 596	8.68
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	5 588 755	9 615 825	4 027 070	41.88

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 34 413 46 000
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées 123 007 52 040
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 246 037 130 673



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 228 869 560.07 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 37 649 156.76 Euros et dégageant un bénéfice de 5 588 754.87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Intégration Fiscale

Suite à la prise de contrôle à plus de 95% de la société GROUPE BATISANTE par la société BAI courant 2022, le groupe d'intégration fiscale dont la société GROUPE BATISANTE était la société mère intégrante, a cessé au 31/12/2022.

Un nouveau groupe d'intégration fiscale a été créé à compter du 01/01/2023 dont la société BAI est la société mère intégrante.

Ainsi la société GROUPE BATISANTE est sortie de l'ancien groupe d'intégration fiscale le 31/12/2022 et a opté depuis le 01/01/2023 pour devenir membre du nouveau groupe fiscal.

Acquisition de titres

En février 2023, la société GROUPE BATISANTE a acquis 100% des titres des sociétés ELIBAT 44, ELIBAT 56 et ELIBAT 49 pour un montant total de 5.523K€. Il est précisé qu'en mai 2023 la société ELIBAT 44 a absorbé les sociétés ELIBAT 56 et ELIBAT 49.

En août 2023, la société GROUPE BATISANTE a acquis 100% des titres de la société AVOND pour un montant de 322K€. En date du 30/09/2023, la société AVOND a été absorbée par la société CHRISTAL.

Complément de prix

En date du 17 mars 2023, il a été versé un complément de prix suite au titre de l'acquisition des titres SECURITEC INCENDIE et PROTECH INCENDIE portant ainsi la valeur définitive des titres à 4.900K€ pour l'acquisition des titres SECURITEC INCENDIE et 2.062K€ pour l'acquisition des titres PROTECH INCENDIE.

Réorganisation

Dans le cadre de la réorganisation du groupe par pôle d'activité, il a été réalisé au cours de l'exercice les fusions suivantes :

- les sociétés ETB SAS et GRE SAS ont été absorbées dans la société DEP SAS (devenue BSE) en date du 30/09/2023 avec effet rétroactif fiscal et comptable au 01/01/2023.
- les sociétés ELIBAT 49 SAS et ELIBAT EI SAS ont été absorbées dans la société ELIBAT 44 SAS (devenue ELIBAT SAS) en date du 31/05/2023 avec effet rétroactif fiscal et comptable au 01/05/2022,
- la société GRI SAS a été absorbée dans la société SAGEX SAS (devenue BSI SAS) en date du 30/09/2023 avec effet rétroactif fiscal et comptable au 01/01/2023,
- les sociétés AVOND SAS et GRH SAS ont été absorbées dans la société CHRISTAL SAS (devenue BSH SAS) en date du 30/09/2023 avec effet rétroactif fiscal et comptable au 01/01/2023,
- la société PROTECH SAS a été absorbée dans la société SECURITEC SAS en date du 30/06/2023 avec effet rétroactif fiscal et comptable au 01/01/2023.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

Contrôle fiscal

Début 2024, la société a reçu un avis de vérification de la comptabilité portant sur la période du 01/01/2021 au 31/12/2022. Le début du contrôle est prévu fin février 2024.

Acquisition de titres

En février 2024, la société Groupe Batisanté a fait l'acquisition de 100% des titres de la société 3D MEDITERRANEE pour un montant de 5.525K€.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Consolidation

Les comptes de la société GROUPE BATISANTE sont consolidés selon la méthode de l'Intégration Globale dans les comptes de la SAS BAI.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal constitué le 02/06/2022 est composé au 31/12/2023 des sociétés :
BAI SAS, GROUPE BATISANTE SAS, 01 CONTROLE SAS, BSE SAS, BSI SAS, SDDS SAS, SECURITEC SAS, BSH SAS, BATISANTE Nord SAS, BATISANTE Sud SAS, VOLT'AIR SAS et TOPICS SAS.

Conformément à la convention d'intégration fiscale :

- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale; cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous les déficits antérieurs.
- la charge ou l'économie d'impôt que la société mère doit supporter résulte d'une différence entre l'impôt groupe et la somme des charges d'impôt des filiales, calculées conformément aux règles de droit commun.
- les économies d'impôt réalisées par le groupe, liées aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice; l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors la charge d'impôt.

L'impôt sur les bénéfices concerne uniquement la charge d'impôt de l'exercice.

Participation des salariés

La société fait partie d'une Unité Economique Sociale (UES) de plus de 50 salariés qui à ce titre à l'obligation de mettre en place un accord de participation.

La participation des salariés est calculée au niveau du résultat individuel de la société et sur la base de la formule légale de calcul.

Au 31/12/2023, pas de participation à verser.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	28 634 294		1 677 282
Installations générales agencements aménagements des constructions	86 834		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	655		
Installations générales agencements aménagements divers	1 098 961		4 164
Matériel de transport	5 695 605		1 393 351
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 764 826		616 166
Immobilisations corporelles en cours			14 300
TOTAL	8 646 881		2 027 981
Autres participations	70 872 049		7 031 210
Autres titres immobilisés	1 300		
Prêts, autres immobilisations financières	87 470 292		4 377
TOTAL	158 343 641		7 035 587
TOTAL GENERAL	195 624 816		10 740 850

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		83 258	30 228 318	30 228 318
Installations générales agencements aménagements constr.			86 834	86 834
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			655	655
Installations générales agencements aménagements divers			1 103 125	1 103 125
Matériel de transport		20 419	7 068 537	7 068 537
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		376 171	2 004 821	2 004 821
Immobilisations corporelles en cours			14 300	14 300
TOTAL		396 590	10 278 272	10 278 272
Autres participations			77 903 259	77 903 259
Autres titres immobilisés			1 300	1 300
Prêts, autres immobilisations financières		299	87 474 370	87 474 370
TOTAL		299	165 378 929	165 378 929
TOTAL GENERAL		480 147	205 885 519	205 885 519

L'augmentation du poste Autres participation s'analyse comme suit :

- Acquisition des titres ELIBAT 44, ELIBAT 49 et ELIBAT 56 pour un montant total de 5.523K€
- Acquisition des titres AVOND pour un montant de 322K€
- Complement de prix sur les titres SECURITEC pour un montant de 500K€
- Complement de prix sur les titres PROTECH pour un montant de 562K€
- Frais acquisition des titres du groupe ELIBAT et SECURITEC pour un montant de 122K€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 645 993	1 091 860	83 258	5 654 596
Installations générales agencements aménagements constr.	45 185	6 548		51 733
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	98	131		229
Installations générales agencements aménagements divers	750 224	104 244		854 467
Matériel de transport	3 064 792	1 065 658	17 975	4 112 475
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 314 064	363 257	376 171	1 301 151
TOTAL	5 174 363	1 539 838	394 146	6 320 055
TOTAL GENERAL	9 820 356	2 631 698	477 403	11 974 651

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 091 860				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	6 548				
Instal.techniques matériel outillage indus.	131				
Instal.générales agenc.aménag.divers	104 244				
Matériel de transport	1 065 658				
Matériel de bureau informatique mobilier	363 257				
TOTAL	1 539 838				
TOTAL GENERAL	2 631 698				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	358 870	92 544			451 414
TOTAL	358 870	92 544			451 414

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	390 232	80 833	68 620		402 445
Autres provisions pour risques et charges	286 006		68 641		217 365
TOTAL	676 238	80 833	137 261		619 810
TOTAL GENERAL	1 035 108	173 377	137 261		1 071 224
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		80 833	68 620		
		92 544	68 641		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	87 474 370	87 154 409	319 961
Autres créances clients	19 983 607	19 983 607	
Personnel et comptes rattachés	21 568	21 568	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 474	10 474	
Taxe sur la valeur ajoutée	598 496	598 496	
Groupe et associés	13 337 201	13 337 201	
Débiteurs divers	10 674	10 674	
Charges constatées d'avance	831 793	831 793	
TOTAL	122 268 184	121 948 223	319 961
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	300		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 941	2 941		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	432 932	432 932		
Emprunts et dettes financières divers	155 540	155 540		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 486 631	4 486 631		
Personnel et comptes rattachés	2 046 840	2 046 840		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 457 835	1 457 835		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 612 860	3 612 860		
Autres impôts taxes et assimilés	297 239	297 239		
Groupe et associés	28 067 551	28 067 551		
Autres dettes	19 314	19 314		
TOTAL	40 579 684	40 579 684		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 012 208			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	113634276			113634276

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	7 850 957	72.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables :

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciel	Linéaire	1 à 3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Depuis le 1er janvier 2016, conformément au règlement 2015-06 de l'ANC, les mali de fusion ou de confusion affectés à des titres de participations sont présentés sur la ligne "Autres Immobilisations Financières". Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition des titres de participation augmentée des mali éventuels affectés auxdits titres, une dépréciation est constatée.

Les valeurs d'utilité sont généralement estimées à partir d'une étude de la situation à la fin de l'année écoulée, des perspectives attendues sur les années futures, de valorisation définies sur la base de transaction comparables ainsi que de tous autres éléments permettant d'asseoir une évaluation pertinente

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 792 573
Autres créances	144 155
Disponibilités	166
Total	5 936 894

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 941
Emprunts et dettes financières diverses	246 038
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	502 227
Dettes fiscales et sociales	3 175 886
Total	3 927 093

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	831 793
Total	831 793

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	57
Employés	112
Total	169

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 10.000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 10.000€
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Le groupe BATISANTE utilise la méthode rétrospective des unités de crédits projetées (PBO).

Le montant des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel fait l'objet d'un calcul actuariel.

Ces engagements sont calculés selon la méthode rétrospective appliquée sur la totalité du personnel, en tenant compte des dispositions prévues par les conventions collectives, d'hypothèses actuarielles de turnover, d'inflation et d'actualisation.

Les hypothèses de calcul retenues sont :

- Age de départ : volontaire lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein ;
- Taux de Turnover : entre 0% et 27% ;
- Taux d'actualisation : 3,45% ;
- Taux de revalorisation des salaires : 3,50%.

Les engagements de retraite au 31/12/2023 ont été estimés selon cette méthode à 1.030.859 €.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée dans les comptes sociaux au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- organic	19 206
- Effort construction	41 105
Total des allègements	60 311

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Groupe BatiSanté SAS
93360 NEUILLY PLAISANCE

Page : 16

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS TOPICS SAS	16 000	2 319 122	100,00	1 550 000	1 550 000			2 070 804	455 992		
- SAS VOLT AIR SAS	10 000	374 481	100,00	570 000	570 000			4 234 278	94 492		
- SAS BATISANTE Nord SAS	176 990	47 317	100,00	2 450 000	2 450 000			2 136 470	148 206		
- SAS SECURITEC INCENDIE	16 000	1 668 411	100,00	6 962 994	6 962 994			5 873 726	614 515		
- SDDS SAS	10 000	781 338	100,00	1 926 441	1 926 441			3 025 829	76 818		
- SAS BSI	44 352	11 710 908	100,00	16 731 612	16 731 612			39 394 049	2 365 474		
- SAS ELIBAT	20 000	615 132	100,00	5 523 510	5 523 510			6 862 599	249 151		
- SAS BSE	41 040	10 057 910	100,00	13 646 876	13 646 876			18 093 766	1 619 704		
- SAS 01 CONTROLE SAS	250 848	724 806	100,00	2 689 796	2 689 796			3 536 500	71 065		
- SAS BATISANTE Sud SAS	32 370	343 532	100,00	2 913 241	2 913 241			1 851 281	45 885		
- SAS BSH	122 176	6 277 406	100,00	22 149 777	22 149 777			25 409 128	887 625		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cessions immobilisations	13 383	775000
- Régularisation diverses	1 217	771800
- Provision pour risque et charge	68 640	787500
- Qp subvention investissement	833	777000
Total	84 073	
Charges exceptionnelles		
- Cession immobilisation	2 443	675000
- Régularisations diverses	32 942	671800
- Amortissement dérogatoire	92 544	687250
- pénalités amendes	4 778	671200
- Dons	500	671300
Total	133 207	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantage en nature	177 733
Remboursement assurance et prévoyance	71 978
Total	249 711

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Composition du capital social	10
Autres immobilisations incorporelles	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	11
Titres immobilisés	11
Evaluation des matières et marchandises	11
Dépréciation des stocks et en cours	11
Evaluation des créances et des dettes	12
Dépréciation des créances	12
Disponibilités en Euros	12
Produits à recevoir	12
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	13
Ventilation de l'effectif moyen	13
Honoraires des commissaires aux comptes	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	13
Engagement en matière de pensions et retraites	14
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	15
Liste des filiales et participations	16

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels
Transferts de charges

16
17



NA = Non Applicable NS = Non significative

Groupe BatiSanté
S.A.S. au capital de 113.634.276 €
Siège social : 9 rue Edmond Michelet - 93360 NEUILLY-PLAISANCE
490 864 790 R.C.S. BOBIGNY
(la « Société »)

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DECISION SOUMISE A L'ASSOCIEE UNIQUE

TROISIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit la somme de **5.588.754,87 €**, ainsi qu'il suit :

- à hauteur de 5 % du résultat net comptable, soit la somme de 279.437,74 €, au poste « Réserve légale » ;

- et le solde, soit la somme de 5.309.317,13 €, au poste « Autres réserves ».

La répartition des capitaux propres de la Société devient ainsi la suivante :

- Capital social	113.634.276,00 €
- Primes d'apport et de fusion	9.479.730,00 €
- Réserve légale	3.145.597,28 €
- Autres réserves	60.950.880,68 €
- Subventions d'investissement	8.168,75 €
- Provisions réglementées	451.414,00 €
Montant des capitaux propres	187.670.066,72 €

L'associée unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

DECISION PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE LE 12 AVRIL 2024 :

TROISIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit la somme de **5.588.754,87 €**, ainsi qu'il suit :

- à hauteur de 5 % du résultat net comptable, soit la somme de 279.437,74 €, au poste « Réserve légale » ;

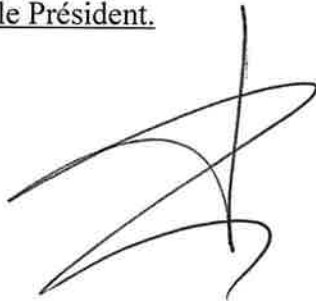
- et le solde, soit la somme de 5.309.317,13 €, au poste « Autres réserves ».

La répartition des capitaux propres de la Société devient ainsi la suivante :

- Capital social	113.634.276,00 €
- Primes d'apport et de fusion	9.479.730,00 €
- Réserve légale	3.145.597,28 €
- Autres réserves	60.950.880,68 €
- Subventions d'investissement	8.168,75 €
- Provisions réglementées	451.414,00 €
Montant des capitaux propres	187.670.066,72 €

L'associée unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Certifié conforme à l'original par le Président.



ERNST & YOUNG ET AUTRES
Tour First – TSA 14444
92037 PARIS LA DEFENSE Cedex

VACHON ET ASSOCIES
1/3, rue Lulli
75002 PARIS

GROUPE BATISANTE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de € 113 634 275
Siège Social : 9, rue Edmond Michelet
93360 NEUILLY PLAISANCE
RCS BOBIGNY 490 864 790

- :- :- :- :- :-

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

- :- :- :- :- :-

ERNST & YOUNG ET AUTRES
Tour First – TSA 14444
92037 PARIS LA DEFENSE Cedex

VACHON ET ASSOCIES
1/3, rue Lulli
75002 PARIS

GROUPE BATISANTE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de € 113 634 275
Siège Social : 9, rue Edmond Michelet
93360 NEUILLY PLAISANCE
RCS BOBIGNY 490 864 790

- :- :- :- :- :-

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

- :- :- :- :- :-

A l'Associé Unique de la société **GROUPE BATISANTE**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **GROUPE BATISANTE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d’émission de notre rapport.

JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note « Titres immobilisés » de l’annexe aux comptes annuels, les titres de participation et la quote-part de mali de fusion attachée figurent au bilan à leur coût d’acquisition. A la fin de l’exercice, une dépréciation est constituée lorsque la valeur d’inventaire des titres de participation et la quote-part de mali de fusion attachée sont inférieures à la valeur comptable.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, nos travaux ont consisté à apprécier l’approche et les données utilisées pour déterminer la valeur d’inventaire des titres de participation et la quote-part de mali de fusion attachée ainsi que les dépréciations éventuelles. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'Article D. 441-6 du Code de Commerce appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion n'inclut pas les informations relatives au nombre de factures reçues et/ou émises non réglées à la date de clôture et dont le terme est échu prévues par cet article.

En application de la Loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de l'Article R. 232-1, al. 1 du Code de Commerce, nous vous signalons que les comptes annuels et le rapport de gestion ne nous ont pas été communiqués dans les délais impartis, ne nous permettant pas de réaliser nos diligences et d'émettre nos rapports dans le délai prévu par les statuts.

**RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES
CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas d'échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toutes anomalies significatives. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 11 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Représenté par
Sébastien **HUET**

VACHON ET ASSOCIES

Représenté par
Bertrand **VACHON**

Associé Gérant

GROUPE BATISANTE

- :- :- :- :- :-

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

- :- :- :- :- :-

**ANNEXE :
DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

- :- :- :- :- :-

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	7 850 958	5 654 596	2 196 362	1 610 941	585 421 36.34
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles	22 377 360		22 377 360	22 377 360	
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions	86 834	51 733	35 101	41 649	6 548 15.72
	Installations techniques, matériel et outillage	655	229	426	557	131 23.53
	Autres immobilisations corporelles	10 176 483	6 268 092	3 908 391	3 430 313	478 078 13.94
	Immobilisations en cours	14 300		14 300		14 300
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	77 903 259		77 903 259	70 872 049	7 031 210 9.92
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés	1 300		1 300	1 300	
	Prêts				300	300 100.00
	Autres immobilisations financières	87 474 370		87 474 370	87 469 992	4 378 0.01
Total II		205 885 519	11 974 651	193 910 868	185 804 460	8 106 409 4.36
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 003		2 003	37 499	35 495 94.66
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	19 983 607		19 983 607	8 171 975	11 811 633 144.54
	Autres créances	13 978 414		13 978 414	13 375 613	602 800 4.51
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	19 984		19 984	19 984	
	Disponibilités	142 890		142 890	733 558	590 668 80.52
	Charges constatées d'avance (3)	831 793		831 793	608 175	223 618 36.77
	Total III	34 958 692		34 958 692	22 946 804	12 011 887 52.35
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		240 844 211	11 974 651	228 869 560	208 751 264	20 118 296 9.64

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

87 154 409

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 113 634 276)	113 634 276	113 634 276		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 479 730	9 479 730		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 866 160	2 385 368	480 791	20.16
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	55 641 564	46 506 530	9 135 033	19.64
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	5 588 755	9 615 825	4 027 070	41.88
	Subventions d'investissement	8 169		8 169	
	Provisions réglementées	451 414	358 870	92 544	25.79
Total I		187 670 067	181 980 599	5 689 468	3.13
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques	402 445	390 232	12 213	3.13
	Provisions pour charges	217 365	286 006	68 641	24.00
	Total III	619 810	676 238	56 428	8.34
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	432 932	1 445 141	1 012 209	70.04
	Concours bancaires courants	2 941	2 035	906	44.52
	Emprunts et dettes financières diverses	28 223 090	17 670 767	10 552 323	59.72
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 486 631	2 562 710	1 923 921	75.07
	Dettes fiscales et sociales	7 414 775	4 413 774	3 001 000	67.99
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	19 314		19 314	
	Produits constatés d'avance (1)				
Total IV		40 579 684	26 094 428	14 485 256	55.51
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		228 869 560	208 751 264	20 118 296	9.64

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

40 579 684

25 637 477

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises				4 082	4 082	100.00
Production vendue de biens						
Production vendue de services	37 649 157		37 649 157	28 811 565	8 837 592	30.67
Chiffre d'affaires NET	37 649 157		37 649 157	28 815 646	8 833 511	30.66
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			46 095	61 084	14 989	24.54
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			318 332	268 690	49 642	18.48
Autres produits			3 162 148	2 796 491	365 657	13.08
Total des Produits d'exploitation (I)			41 175 732	31 941 912	9 233 820	28.91
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			16 152 674	10 794 399	5 358 275	49.64
Impôts, taxes et versements assimilés			406 065	478 154	72 088	15.08
Salaires et traitements			9 629 377	9 603 975	25 401	0.26
Charges sociales			4 570 239	4 287 691	282 547	6.59
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 631 700	2 176 232	455 467	20.93
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			80 833		80 833	
Autres charges			1 768	237	1 530	644.70
Total des Charges d'exploitation (II)			33 472 655	27 340 689	6 131 966	22.43
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			7 703 077	4 601 223	3 101 854	67.41
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	31/12/2022	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	123 007	52 040	70 967	136.37
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 661	2 540	878	34.59
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		484 613	484 613	100.00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	124 668	539 193	414 525	76.88
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	259 851	3 381 965	3 122 114	92.32
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	259 851	3 381 965	3 122 114	92.32
2. Résultat financier (V-VI)	135 183	2 842 772	2 707 589	95.24
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	7 567 894	1 758 451	5 809 443	330.37
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 218	168	1 050	625.09
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 215	10 004 034	9 989 820	99.86
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	68 641	68 641		
Total VII	84 073	10 072 843	9 988 770	99.17
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	38 220	8 807	47 027	533.99
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 443	1 646 082	1 643 638	99.85
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	92 544	33 781	58 763	173.95
Total VIII	133 208	1 671 056	1 537 848	92.03
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	49 134	8 401 787	8 450 922	100.58
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 930 005	544 414	1 385 591	254.51
Total des produits (I+III+V+VII)	41 384 474	42 553 948	1 169 474	2.75
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	35 795 719	32 938 123	2 857 596	8.68
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	5 588 755	9 615 825	4 027 070	41.88

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 123 007 52 040
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 246 037 130 673

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 228 869 560.07 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 37 649 156.76 Euros et dégagant un bénéfice de 5 588 754.87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Intégration Fiscale

Suite à la prise de contrôle à plus de 95% de la société GROUPE BATISANTE par la société BAI courant 2022, le groupe d'intégration fiscale dont la société GROUPE BATISANTE était la société mère intégrante, a cessé au 31/12/2022.

Un nouveau groupe d'intégration fiscale a été créé à compter du 01/01/2023 dont la société BAI est la société mère intégrante.

Ainsi la société GROUPE BATISANTE est sortie de l'ancien groupe d'intégration fiscale le 31/12/2022 et a opté depuis le 01/01/2023 pour devenir membre du nouveau groupe fiscal.

Acquisition de titres

En février 2023, la société GROUPE BATISANTE a acquis 100% des titres des sociétés ELIBAT 44, ELIBAT 56 et ELIBAT 49 pour un montant total de 5.523K€. Il est précisé qu'en mai 2023 la société ELIBAT 44 a absorbé les sociétés ELIBAT 56 et ELIBAT 49.

En août 2023, la société GROUPE BATISANTE a acquis 100% des titres de la société AVOND pour un montant de 322K€. En date du 30/09/2023, la société AVOND a été absorbée par la société CHRISTAL.

Complément de prix

En date du 17 mars 2023, il a été versé un complément de prix suite au titre de l'acquisition des titres SECURITEC INCENDIE et PROTECH INCENDIE portant ainsi la valeur définitive des titres à 4.900K€ pour l'acquisition des titres SECURITEC INCENDIE et 2.062K€ pour l'acquisition des titres PROTECH INCENDIE.

Réorganisation

Dans le cadre de la réorganisation du groupe par pôle d'activité, il a été réalisé au cours de l'exercice les fusions suivantes :

- les sociétés ETB SAS et GRE SAS ont été absorbées dans la société DEP SAS (devenue BSE) en date du 30/09/2023 avec effet rétroactif fiscal et comptable au 01/01/2023.
- les sociétés ELIBAT 49 SAS et ELIBAT EI SAS ont été absorbées dans la société ELIBAT 44 SAS (devenue ELIBAT SAS) en date du 31/05/2023 avec effet rétroactif fiscal et comptable au 01/05/2022,
- la société GRI SAS a été absorbée dans la société SAGEX SAS (devenue BSI SAS) en date du 30/09/2023 avec effet rétroactif fiscal et comptable au 01/01/2023,
- les sociétés AVOND SAS et GRH SAS ont été absorbées dans la société CHRISTAL SAS (devenue BSH SAS) en date du 30/09/2023 avec effet rétroactif fiscal et comptable au 01/01/2023,
- la société PROTECH SAS a été absorbée dans la société SECURITEC SAS en date du 30/06/2023 avec effet rétroactif fiscal et comptable au 01/01/2023.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

Contrôle fiscal

Début 2024, la société a reçu un avis de vérification de la comptabilité portant sur la période du 01/01/2021 au 31/12/2022. Le début du contrôle est prévu fin février 2024.

Acquisition de titres

En février 2024, la société Groupe Batisanté a fait l'acquisition de 100% des titres de la société 3D MEDITERRANEE pour un montant de 5.525K€.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Consolidation

Les comptes de la société GROUPE BATISANTE sont consolidés selon la méthode de l'Intégration Globale dans les comptes de la SAS BAI.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal constitué le 02/06/2022 est composé au 31/12/2023 des sociétés :
BAI SAS, GROUPE BATISANTE SAS, 01 CONTROLE SAS, BSE SAS, BSI SAS, SDDS SAS, SECURITEC SAS, BSH SAS, BATISANTE Nord SAS, BATISANTE Sud SAS, VOLT'AIR SAS et TOPICS SAS.

Conformément à la convention d'intégration fiscale :

- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale; cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous les déficits antérieurs.
- la charge ou l'économie d'impôt que la société mère doit supporter résulte d'une différence entre l'impôt groupe et la somme des charges d'impôt des filiales, calculées conformément aux règles de droit commun.
- les économies d'impôt réalisées par le groupe, liées aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice; l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors la charge d'impôt.

L'impôt sur les bénéfices concerne uniquement la charge d'impôt de l'exercice.

Participation des salariés

La société fait partie d'une Unité Economique Sociale (UES) de plus de 50 salariés qui à ce titre à l'obligation de mettre en place un accord de participation.

La participation des salariés est calculée au niveau du résultat individuel de la société et sur la base de la formule légale de calcul.

Au 31/12/2023, pas de participation à verser.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	28 634 294		1 677 282
Installations générales agencements aménagements des constructions	86 834		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	655		
Installations générales agencements aménagements divers	1 098 961		4 164
Matériel de transport	5 695 605		1 393 351
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 764 826		616 166
Immobilisations corporelles en cours			14 300
TOTAL	8 646 881		2 027 981
Autres participations	70 872 049		7 031 210
Autres titres immobilisés	1 300		
Prêts, autres immobilisations financières	87 470 292		4 377
TOTAL	158 343 641		7 035 587
TOTAL GENERAL	195 624 816		10 740 850

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		83 258	30 228 318	30 228 318
Installations générales agencements aménagements constr.			86 834	86 834
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			655	655
Installations générales agencements aménagements divers			1 103 125	1 103 125
Matériel de transport		20 419	7 068 537	7 068 537
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		376 171	2 004 821	2 004 821
Immobilisations corporelles en cours			14 300	14 300
TOTAL		396 590	10 278 272	10 278 272
Autres participations			77 903 259	77 903 259
Autres titres immobilisés			1 300	1 300
Prêts, autres immobilisations financières		299	87 474 370	87 474 370
TOTAL		299	165 378 929	165 378 929
TOTAL GENERAL		480 147	205 885 519	205 885 519

L'augmentation du poste Autres participation s'analyse comme suit :

- Acquisition des titres ELIBAT 44, ELIBAT 49 et ELIBAT 56 pour un montant total de 5.523K€
- Acquisition des titres AVOND pour un montant de 322K€
- Complement de prix sur les titres SECURITEC pour un montant de 500K€
- Complement de prix sur les titres PROTECH pour un montant de 562K€
- Frais acquisition des titres du groupe ELIBAT et SECURITEC pour un montant de 122K€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 645 993	1 091 860	83 258	5 654 596
Installations générales agencements aménagements constr.	45 185	6 548		51 733
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	98	131		229
Installations générales agencements aménagements divers	750 224	104 244		854 467
Matériel de transport	3 064 792	1 065 658	17 975	4 112 475
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 314 064	363 257	376 171	1 301 151
TOTAL	5 174 363	1 539 838	394 146	6 320 055
TOTAL GENERAL	9 820 356	2 631 698	477 403	11 974 651

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 091 860				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	6 548				
Instal.techniques matériel outillage indus.	131				
Instal.générales agenc.aménag.divers	104 244				
Matériel de transport	1 065 658				
Matériel de bureau informatique mobilier	363 257				
TOTAL	1 539 838				
TOTAL GENERAL	2 631 698				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	358 870	92 544			451 414
TOTAL	358 870	92 544			451 414

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	390 232	80 833	68 620		402 445
Autres provisions pour risques et charges	286 006		68 641		217 365
TOTAL	676 238	80 833	137 261		619 810
TOTAL GENERAL	1 035 108	173 377	137 261		1 071 224
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		80 833	68 620		
		92 544	68 641		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	87 474 370	87 154 409	319 961
Autres créances clients	19 983 607	19 983 607	
Personnel et comptes rattachés	21 568	21 568	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 474	10 474	
Taxe sur la valeur ajoutée	598 496	598 496	
Groupe et associés	13 337 201	13 337 201	
Débiteurs divers	10 674	10 674	
Charges constatées d'avance	831 793	831 793	
TOTAL	122 268 184	121 948 223	319 961
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	300		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 941	2 941		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	432 932	432 932		
Emprunts et dettes financières divers	155 540	155 540		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 486 631	4 486 631		
Personnel et comptes rattachés	2 046 840	2 046 840		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 457 835	1 457 835		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 612 860	3 612 860		
Autres impôts taxes et assimilés	297 239	297 239		
Groupe et associés	28 067 551	28 067 551		
Autres dettes	19 314	19 314		
TOTAL	40 579 684	40 579 684		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 012 208			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	113634276			113634276

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	7 850 957	72.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables :

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciel	Linéaire	1 à 3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Depuis le 1er janvier 2016, conformément au règlement 2015-06 de l'ANC, les mali de fusion ou de confusion affectés à des titres de participations sont présentés sur la ligne "Autres Immobilisations Financières". Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition des titres de participation augmentée des mali éventuels affectés auxdits titres, une dépréciation est constatée.

Les valeurs d'utilité sont généralement estimées à partir d'une étude de la situation à la fin de l'année écoulée, des perspectives attendues sur les années futures, de valorisation définies sur la base de transaction comparables ainsi que de tous autres éléments permettant d'asseoir une évaluation pertinente

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 792 573
Autres créances	144 155
Disponibilités	166
Total	5 936 894

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 941
Emprunts et dettes financières diverses	246 038
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	502 227
Dettes fiscales et sociales	3 175 886
Total	3 927 093

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	831 793
Total	831 793

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	57
Employés	112
Total	169

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 10.000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 10.000€
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Le groupe BATISANTE utilise la méthode rétrospective des unités de crédits projetées (PBO).

Le montant des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel fait l'objet d'un calcul actuariel.

Ces engagements sont calculés selon la méthode rétrospective appliquée sur la totalité du personnel, en tenant compte des dispositions prévues par les conventions collectives, d'hypothèses actuarielles de turnover, d'inflation et d'actualisation.

Les hypothèses de calcul retenues sont :

- Age de départ : volontaire lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein ;
- Taux de Turnover : entre 0% et 27% ;
- Taux d'actualisation : 3,45% ;
- Taux de revalorisation des salaires : 3,50%.

Les engagements de retraite au 31/12/2023 ont été estimés selon cette méthode à 1.030.859 €.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée dans les comptes sociaux au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- organic	19 206
- Effort construction	41 105
Total des allègements	60 311

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Groupe BatiSanté SAS
93360 NEUILLY PLAISANCE

Page : 16

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS TOPICS SAS	16 000	2 319 122	100.00	1 550 000	1 550 000			2 070 804	455 992		
- SAS VOLT AIR SAS	10 000	374 481	100.00	570 000	570 000			4 234 278	94 492		
- SAS BATISANTE Nord SAS	176 990	47 317	100.00	2 450 000	2 450 000			2 136 470	148 206		
- SAS SECURITEC INCENDIE	16 000	1 668 411	100.00	6 962 994	6 962 994			5 873 726	614 515		
- SDDS SAS	10 000	781 338	100.00	1 926 441	1 926 441			3 025 829	76 818		
- SAS BSI	44 352	11 710 908	100.00	16 731 612	16 731 612			39 394 049	2 365 474		
- SAS ELIBAT	20 000	615 132	100.00	5 523 510	5 523 510			6 862 599	249 151		
- SAS BSE	41 040	10 057 910	100.00	13 646 876	13 646 876			18 093 766	1 619 704		
- SAS 01 CONTROLE SAS	250 848	724 806	100.00	2 689 796	2 689 796			3 536 500	71 065		
- SAS BATISANTE Sud SAS	32 370	343 532	100.00	2 913 241	2 913 241			1 851 281	45 885		
- SAS BSH	122 176	6 277 406	100.00	22 149 777	22 149 777			25 409 128	887 625		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cessions immobilisations	13 383	775000
- Régularisation diverses	1 217	771800
- Provision pour risque et charge	68 640	787500
- Qp subvention investissement	833	777000
Total	84 073	
Charges exceptionnelles		
- Cession immobilisation	2 443	675000
- Régularisations diverses	32 942	671800
- Amortissement dérogatoire	92 544	687250
- pénalités amendes	4 778	671200
- Dons	500	671300
Total	133 207	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Transferts de charges
(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantage en nature	177 733
Remboursement assurance et prévoyance	71 978
Total	249 711

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Composition du capital social	10
Autres immobilisations incorporelles	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	11
Titres immobilisés	11
Evaluation des matières et marchandises	11
Dépréciation des stocks et en cours	11
Evaluation des créances et des dettes	12
Dépréciation des créances	12
Disponibilités en Euros	12
Produits à recevoir	12
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	13
Ventilation de l'effectif moyen	13
Honoraires des commissaires aux comptes	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	13
Engagement en matière de pensions et retraites	14
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	15
Liste des filiales et participations	16

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	16
Transferts de charges	17

NA = Non Applicable NS = Non significative